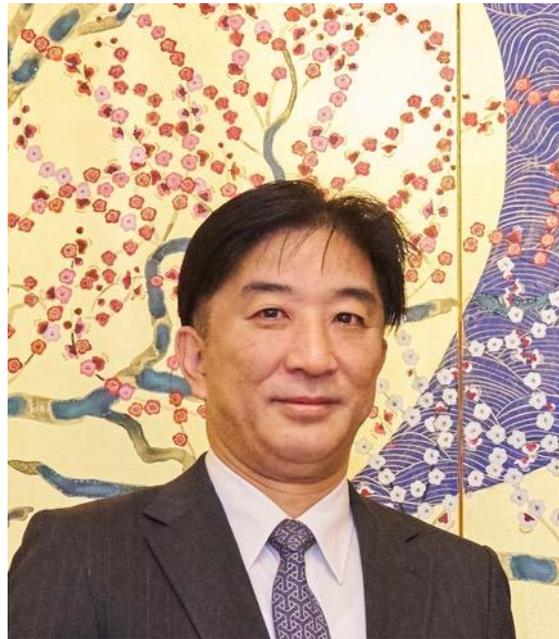


## Vœux pour l'Année 2025



Bonne année.

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser un bref message.

### **(Retour sur l'année 2024)**

L'année dernière, première année de ma mission auprès de l'UNESCO, a été, à la fois, très chargée, avec de nombreux dossiers à traiter dès le début de l'année, et très fructueuse, puisque nous avons pu obtenir de nombreux résultats positifs dans divers domaines d'activité de l'UNESCO.

Dans le domaine de la culture, les « Mines d'or de l'île de Sado » ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial lors de la session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue en juillet à New Delhi, en Inde, et les « Connaissances et savoir-faire traditionnels relatifs à la fabrication de saké à base de koji au Japon » ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité lors de la session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui s'est tenue à Asuncion, au Paraguay, en décembre. Ceci est le résultat de nombreuses années de travail acharné de la part

de tous les acteurs impliqués, et je tiens à leur exprimer mon plus profond respect et à partager ma joie avec eux.

Dans le domaine des sciences naturelles et des sciences humaines, le Japon a pris plusieurs initiatives dans des secteurs qu'il considère comme importants et dans lesquels de nombreux Japonais jouent un rôle actif, tels que la réduction des risques de catastrophe naturelle (RRC), l'eau, les océans et l'IA. En ce qui concerne spécifiquement la RRC, notre pays a soumis un projet de décision sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030, qui renforcera encore le rôle de l'UNESCO dans ce domaine. Ce projet de décision a été adopté par consensus lors de la session d'automne du Conseil exécutif.

Dans le domaine de l'éducation, le concept d'éducation au développement durable (EDD), que le Japon promeut depuis de nombreuses années, est passé du stade conceptuel à celui de la mise en œuvre au niveau national, notamment par le biais des politiques éducatives, des programmes scolaires et de la formation des enseignants. Nous avons été particulièrement actifs dans les petits États insulaires dans les Caraïbes et en Afrique, en apportant un soutien adapté au contexte local.

Nous avons également contribué aux efforts de préservation et de numérisation des archives de l'UNESCO au cours des 100 dernières années, y compris celles datant de l'époque de l'Institut international de coopération intellectuelle, le prédécesseur de l'UNESCO.

La situation en Ukraine, qui subit sa troisième année d'invasion par la Russie, et au Moyen-Orient, où les hostilités se sont propagées jusqu'au Liban et à d'autres régions, a eu un impact majeur sur les discussions au sein de l'UNESCO. Le Japon a veillé à ce que l'UNESCO puisse, dans la mesure du possible, fournir une assistance dans ces régions de conflit.

### **(Perspectives pour l'année 2025)**

L'année 2025 marque le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de l'adoption de l'Acte constitutif de l'UNESCO. L'esprit de celui-ci, qui stipule que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de

la paix », reste d'actualité encore aujourd'hui, où les conflits continuent de faire rage dans de nombreuses régions du monde.

Cette année marque également le 75<sup>e</sup> anniversaire de la demande d'adhésion du Japon à l'UNESCO en décembre 1950. Pour le Japon, l'UNESCO est une organisation internationale qui symbolise son retour au sein de la communauté internationale après la guerre, dans la mesure où notre pays l'a rejointe avant de retrouver sa pleine souveraineté avec la signature du Traité de paix de San Francisco.

80 ans après la fin de la guerre, nous continuerons à développer la diplomatie japonaise dans tous les domaines du mandat de l'UNESCO, en nous rappelant l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO et les liens historiques entre le Japon et l'UNESCO.

Tout en soutenant les activités de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la culture et autres en Ukraine et au Moyen-Orient, notamment à Gaza, où le conflit se poursuit, nous serons très attentifs à d'autres régions du monde, comme l'Afghanistan, où des défis tels que l'éducation des filles doivent être relevés.

Cette année marque également le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) et le 60<sup>e</sup> anniversaire du lancement de son prédécesseur, la Décennie hydrologique internationale (DHI). Nous continuerons à soutenir les activités du PHI, telles que la gestion des ressources en eau et la réponse aux catastrophes liées à l'eau, en collaboration avec les experts, les structures et les agences gouvernementales concernés.

Dans le domaine de l'océanographie, la Conférence des Nations Unies sur l'Océan se tiendra à Nice en juin prochain. Nous continuerons à soutenir les diverses activités de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), actuellement présidée par un expert japonais, notamment la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable et l'alerte aux tsunamis et aux catastrophes marines ainsi que l'atténuation de leurs effets.

La gestion des technologies émergentes est également une question importante. Nous continuerons à soutenir le renforcement des capacités en Afrique et dans les petits États insulaires en développement (PEID) pour la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA), qui a été adoptée en 2021. En outre, nous participerons activement au processus de rédaction de la

Recommandation sur l'éthique des neurotechnologies prévu cette année, afin que la Recommandation reflète notre point de vue sur cette question.

Deux ans après son entrée en vigueur, le nombre d'États parties à la Convention mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur est passé à 34. En tant que Vice-Président, le Japon poursuivra sa contribution à la mise en œuvre active de la Convention lors de la deuxième Conférence intergouvernementale qui se tiendra en juin.

L'Afrique, pour laquelle le Japon accueillera la 9e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IX) en août prochain, est une région hautement prioritaire pour l'UNESCO. Nous poursuivrons également notre coopération avec l'UNESCO dans des domaines tels que l'éducation et la culture.

Le Comité du patrimoine mondial se réunira en Bulgarie en juillet de cette année, et le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Inde en décembre. Le Japon a soumis trois candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel (« Le washi, savoir-faire du papier artisanal traditionnel japonais », « Les savoir-faire, les techniques et les connaissances traditionnels liés à la conservation et à la transmission de l'architecture en bois au Japon » et « Yama, Hoko, Yatai, festivals de chars au Japon »), et nous expliquerons l'importance de ces éléments. Nous continuerons à promouvoir la coopération internationale sur la culture en tant que bien public mondial, en préparation de la conférence ministérielle sur la culture (MONDIACULT) organisée par l'UNESCO à Barcelone, en Espagne, en septembre.

En novembre, la Conférence générale de l'UNESCO se tiendra à Samarkand, en Ouzbékistan. Ce sera la première fois en 40 ans que la Conférence générale se tiendra en dehors de Paris. Nous contribuerons à une bonne prise de décision pour toutes les activités de l'UNESCO, y compris l'adoption du cadre budgétaire intégré pour l'exercice biennal 2026/27.

Durant cette session, un nouveau Directeur général de l'UNESCO sera élu. Le processus de désignation du successeur de Madame Audrey Azoulay, qui effectue actuellement son second mandat en tant que Directrice générale, est déjà en cours. La date limite de dépôt des candidatures est fixée à la mi-mars. Tous les candidats seront ensuite auditionnés lors de la session du Conseil exécutif au printemps, et

le vote pour la désignation du candidat aura lieu lors de la session d'automne du Conseil exécutif. Le scrutin final se tiendra lors de la Conférence générale en novembre. En tant que pays ayant continuellement siégé au Conseil exécutif et soutenu les activités de l'UNESCO depuis son adhésion à l'Organisation, le Japon est déterminé à sélectionner avec soin un candidat approprié pour diriger l'UNESCO au cours des quatre prochaines années.

Nous continuerons à fournir des informations sur les principaux événements de l'UNESCO et les activités de la Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO par le biais des canaux suivants :

Site web de la délégation [https://www.unesco.emb-japan.go.jp/itprtop\\_fr/index.html](https://www.unesco.emb-japan.go.jp/itprtop_fr/index.html)

X de la délégation <https://x.com/delunescojapan?s=21&t=kuMVWsektZ82GHzKOey9jA>

X de l'ambassadeur <https://x.com/japanunesco?s=21&t=kuMVWsektZ82GHzKOey9jA>

Nous vous remercions de votre attention et de votre soutien.

10 janvier 2025

Kano Takehiro

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire

Délégué permanent du Japon auprès de l'UNESCO